



CAS 1 - BEAUJOLAIS_VRAC_NEGOCE

BEAUJOLAIS – SYSTEME NEGOCÉ VRAC ET MOÛTS

Utilisation initiale en herbicides d'environ 50%

CONTEXTE DU SYSTEME D'EXPLOITATION

Le système négoce choisi est intitulé cas-type G31. Suivi dans le Rhône, il est bien représenté dans le vignoble Beaujolais (37% des exploitations et 50 à 60% des surfaces du vignoble) et intéressant pour notre étude car il reflète le mode de conduite historique d'entretien des sols du vignoble Beaujolais (environ 70% des surfaces) : le désherbage chimique du rang et la tonte de l'entre-rang enherbé. Aussi ce système est typique du contexte du vignoble Beaujolais très concerné par deux problématiques majeures déterminant sa productivité : les aléas climatiques et le manque de renouvellement des vignes.

Systèmes d'exploitation	Cas-type système négoce (G31) Vignes étroites Beaujolais et Beaujolais villages
Mise en marché	76% vente négoce vrac – 20% vente négoce moûts – 4% vente bouteilles
Surface type vigne	15 ha
Densité	8 000 à 10 000 cep/s/ha
Ecartement des rangs	Faible : 1,2 m entre rangs
Main d'œuvre	1,90 UTH
Production principale	AOP Beaujolais – Beaujolais villages
Cépage	Gamay rouge, en cours de remplacement par Pinot et Chardonnay
Rendement moyen sur 5 ans	47 hl/ha
Matériel	tracteur enjambeur 70 CV. tracteur fermier de 70 à 85 CV, 2 matériels de pulvérisation (voûte ou canon), rampe de désherbage... sont en propriété ; gyrobroyeur, rogneuse, broyeur à sarments en CUMA ou en copropriété. Vendanges : par entreprise ou matériel en CUMA pour la moitié de la récolte, le reste est manuel.
Main d'oeuvre	1,90 UTH totaux dont 1,40 UTH familiaux (l'exploitant seul ou en couple) et 0,50 UTH salariés temporaires. L'organisation du système était axée sur la participation des parents retraités. Mais leur vieillissement conduit à l'embauche de salariés temporaires.

PRATIQUES DE DEPART ET HYPOTHESE DE CHANGEMENT RETENUE

La pratique initiale est un désherbage chimique sous le rang en deux passages annuels et deux tontes par an de l'inter-rang ; la nouvelle pratique consiste en un entretien mécanique du sol sous le rang et des tontes des inter-rangs.

Mode entretien	Avant	
Rang	Désherbage chimique 2 passages d'herbicide foliaire (2 l de Glyphosate à 1100 g/ha)	Entretien mécanique 3 passages <ul style="list-style-type: none"> • 1 passage de lames intercepts sur le rang • 2 passages de disques intercepts sur le rang
Inter-rang	Enherbement 2 passages de tonte	Enherbement 2 passages de tonte

		1 passage d'inter-rangs type griffe
Epamprage	Manuel	Manuel
Temps de travail	1,5 h/ha par passage avec le matériel de l'exploitation (tracteur enjambeur + rampe désherbage et tracteur enjambeur + gyrobroyeur)	Interceps lames : 3 h/ha par passage Interceps disques : 2 h/ha par passage Inter-rang griffe : 2,5 h/ha par passage Tonte : 1,5 h/ha par passage

CONSEQUENCES TECHNICO-ECONOMIQUES

Evolution du travail

Evolutions du temps de travail lié aux nouvelles pratiques : augmentation de 97 h/an sur l'exploitation, soit près de 6,5 h par ha et rémunéré à 17,5 €/heure pour la simulation.

Evolutions dans l'organisation du travail : charge de travail répartie différemment, salariés en plus, etc...

Investissement matériel

Investissements en matériels nouveaux sur l'exploitation (matériels adaptés pour enjambeur) : disques interceps (7 580 €), lames interceps (9 600 €), inter-rangs type griffe (1 000 €). **Valeurs d'investissements : 18 180 €.**

Le choix de l'investissement dans ces matériels de travail du sol relève d'une hypothèse basique. Dans les faits, l'entretien du cavaillon peut nécessiter des matériels complémentaires pour intervenir correctement en fonction des conditions pédoclimatiques.

Résultats économiques de l'arrêt des herbicides selon 3 hypothèses de baisse de productivité

	Pratique initiale	Nouvelle pratique	Nouvelle pratique	Nouvelle pratique
Perte de rendement	0%	5%	10%	20%
Variation de Produit (hors variation de stocks)	153 657 €	-6 698 €	-13 395 €	-26 790 €
EBE / produit	25%	20%	16%	7%
Charges totales / hl	201 €	219 €	231 €	259 €
Résultat courant	11 873 €	222 €	-6 278 €	-19 159 €

Coût d'entretien du sol avec herbicides : 807 €/ha

Coût d'entretien du sol après arrêt des herbicides : 1 151 €/ha

Evolution : + 42,6 %

Le passage au travail du sol entraîne une hausse significative des charges totales à l'hectolitre de 9,0 à 28,9 % selon les hypothèses de rendement retenues.

Dans le cadre d'une hypothèse d'une perte de rendement de 10%, la hausse relative des charges totales est de +30 € par hl et de +317 € par ha.

Pour conserver la rentabilité de son système, assurer les nouveaux emprunts et se rémunérer, avec une baisse de 10% de rendements, le viticulteur devrait avoir une augmentation du prix moyen de l'ensemble de ses produits en vente négoce de 15,8%.

Quel impact à l'échelle du territoire ?

Le système viticole traité représente 8 250 ha sur le territoire du Beaujolais (50 à 60% des surfaces sur les 15 000 ha en Beaujolais). L'arrêt des herbicides sur ces systèmes d'exploitation représenterait à l'échelle du territoire :

- 38 775 hl de vin en moins pour une baisse de rendement de 10%
- 53 350 heures de travail en plus, soit 29 ETP à plein temps sur une année
- 1 650 outils (lames interceps, disque interceps et inter-rangs type griffe) investis en plus, soit 9 999 000 €.

Pour compenser la perte de rentabilité du système (suite à l'augmentation des coûts et la baisse de rendement) après arrêt des herbicides, il faut maintenir les résultats économiques en agissant sur le produit de l'exploitation. Un des leviers serait de renouveler les parcelles en baissant les densités (6 000 ceps/ha avec un écartement de 2 m) en association avec une phase d'investissement en arrachage/replantation. Ces résultats sont plutôt pessimistes pour le vignoble, en particulier pour les surfaces qui sont encore entièrement désherbées et plantées à 10 000 pieds/ha. Le résultat courant risque de baisser davantage pour ces exploitations qui ont conservé le mode de conduite historique du vignoble.

*Auteurs : Axelle Verniol – Nina Chignac – Chambre d'agriculture du Rhône
Alice Bouton – Chambre d'agriculture de la Drôme*